



Angers le 16 avril 2020

Monsieur Le Directeur,

Les mesures que vous entendez décliner pour ce début de campagne ne vont pas dans le sens des préconisations gouvernementales et directionnelles.

Pour mémoire : Le télétravail, en période de confinement est la règle :

- « *Le télétravail devient la règle impérative pour tous les postes qui le permettent* » précise le [communiqué du ministère du Travail du 15 mars](#).
- « *Dans le contexte actuel de confinement, le télétravail devient la règle pour tous les postes qui le permettent* », rappelle l'[INRS](#)
- Emmanuel Macron lors de son allocution du 13 avril rappelle que « *le confinement le plus strict doit encore se poursuivre* »
- Le DG dans son audio conf avec nos OS nationales indique que l'annonce des 40 % est bien un plafond et non un plancher. Et que le début de la campagne doit s'organiser avec un taux de 25 à 30 % et en fonction de l'évolution de la charge, elle pourra être revue dans la limite des 40 %.

Conclusion :

A la DGFIP, comme ailleurs,
toutes les missions qui relèvent du PCA et qui peuvent être télé-travaillées doivent l'être !

Dans ce contexte, nous souhaitons connaître le niveau des agents mobilisés ce lundi 20 en présentiel au :

- SIP d'Angers Est
- SIP d'Angers Ouest
- SIP de Segré
- SIP de Baugé
- SIP de Saumur
- SIP de Cholet
- CDC d'Angers
- PCRP

S'agissant du CDC, il est exclu que ce début de campagne se fasse avec la présence de 23 agents sur place, au motif que le site vous autorise une organisation qui permettrait le respect des règles de distanciation sociale (et ce d'autant que vous avez déjà 12 personnes en télétravail).

Nous vous l'avons rappelé avec force lors de l'audio conférence de mardi 14 avril, les agents en nombre dans un service sont plus susceptibles de se croiser, d'utiliser les mêmes lieux, les mêmes outils de travail, utiliser les mêmes interrupteurs et les mêmes poignées...dans des conditions sanitaires dont nous ignorons si elles sont scrupuleusement respectées, quand bien même vous auriez donné des indications en ce sens.

Mais surtout, une telle organisation ne répond même pas aux préconisations de la DG indiquant que ce début de campagne doit débiter avec un minimum d'agents (au maximum 25 à 30 %)

23 agents, plus 12 en télétravail, soit 35 agents sur un effectifs de 40 agents C et B, c'est près de 90% d'agents mobilisés pour une campagne « en mode dégradé » !

C'est totalement irresponsable ! Et nous refusons que vous exposiez inutilement les agents à des risques pour leur santé et leur sécurité.

De la même manière nous ne comprenons toujours pas votre insistance à mobiliser 6 agents en présents pour le PCR ?

Pourquoi ce qui est possible au CDC ne le serait-il pas au PCR ?

Vous avez actuellement 3 agents équipés de PC portable au PCR et 2 chefs de service, le renfort doit pouvoir s'assurer dans ces conditions.

Evidemment, la même logique doit être mise à l'oeuvre dans les SIP, avec un minimum d'agents présents dès ce lundi et une appréhension de la montée en charge qui doit permettre d'ajuster, si nécessaire, les effectifs présents.

Le télétravail doit par ailleurs continuer à monter en puissance, afin d'équiper les agents requis, et bien entendu cette montée en puissance du télétravail doit corrélativement faire diminuer le nombre d'agents présents physiquement dans nos locaux.

Autre sujet, les équipements en lingettes, gants, masques produits de nettoyage du matériel de bureau, des surfaces...

Nous souhaitons connaître précisément les endroits où ils ont été distribués et en quelle quantité ?

Nous venons en effet de recevoir, du secrétariat général, le guide sur la conduite à tenir en cas de nettoyage des locaux, qui pose un certain nombre de préconisations et d'obligation pour l'employeur mais aussi pour les agents. Nous devons nous assurer et pas seulement en déclaration d'intention que ces obligations soient respectées.

Les informations et chiffres que nous sollicitons conditionneront notre action dans les prochaines heures.

Le droit d'alerte n'a pas été exercé jusque là, mais nous n'excluons pas de nous en saisir, le cas échéant, si nous ne notons pas d'évolution sur ces questions.

Le Ministère et la DG doivent assumer une campagne en « mode dégradé », pour nous elle ne se fera pas au mépris des risques pour la santé des agents que vous entendez mobilisés de manière massive.

Cette interpellation appelle une réponse rapide de votre part.

Comptant sur votre diligence, veuillez agréer, Monsieur Le Directeur, nos salutations respectueuses.

Pour Solidaires Finances Publiques 49, Dalila EL MEZDARI

Pour FO DGFIP 49, Christel LUCAS

Pour la CGT Finances Publiques 49, Clémence THOMAS

Pour la CFDT Finances Publiques 49, Valérie ROBERT

Copie à :

- nos syndicats nationaux,
- nos fédérations des Finances,
- nos adhérents et sympathisants.